



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-264 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Prenez avis qu'à une séance ordinaire tenue le 11 septembre 2017, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos a adopté le règlement numéro **2017-264** intitulé : « **Règlement sur le traitement des élus municipaux** ».

Ce règlement entre en vigueur à la date de sa publication. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du greffe de la Ville d'Asbestos aux heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Ville d'Asbestos au : www.ville.asbestos.qc.ca.

Donné à Asbestos, Québec, ce 17 janvier 2018.


Me Marie-Christine Fraser, greffière